



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft  
Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	06	TRANSPORT	10	ADMINISTRATION	04
ECONOMIE	02	RURAL	03	ENERGIE	02
NON DEFINIS	01				

#### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

#### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2213

29 Décembre 2020

29 December 2020

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



**SOMMAIRE****# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0021/AONR/MINT/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00021/AONR/MINT/CIPM/2020 DU 21/12/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MONITEURS EN VUE DE L'APPROPRIATION DES NOUVELLES REFORMES SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2020
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	19-01-2021

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CIPM/20</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CIPM/20 DU 25JUN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE DE BIYOUHAEXERCICE : 2020
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	29-01-2021

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/AONO/EDC/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 28 DECEMBRE 2020POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC).« EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET EDC – EXERCICE 2021 & 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	20-01-2021

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/DCO/CIPM/RACH D'OR FARM COOP CA du 28/12/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°02/DCO/CIPM/RACH D'OR FARM COOP CA DU 28/12/2020 POUR FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ENERGIE SOLAIRE ET D'UN SYSTEME DE PRODUCTION DE BIOGAZ DE 10 M3 A RACH D'OR FARM COOP CA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	27-01-2021

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/DCO/CIPM/RACH D'OR FARM COOP CA du 29/12/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 03/DCO/CIPM/RACH D'OR FARM COOP CA DU 29/12/2020 POUR FOURNITURE ET LIVRAISON DU MATERIEL DE BOUCHERIE ET DE CHARCUTERIE A RACH D'OR FARM COOP CA
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	28-01-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**6**

**Reference** [04/DCO/CIPM/RACH D'OR FARM COOP CA du 29/12/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 04/DCO/CIPM/RACH D'OR FARM COOP CA DU 29/12/2020 POUR FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE CAMIONNETTE FRIGORIFIQUE A RACH D'OR FARM COOP CA

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 28-01-2021

**7**

**Reference** [119/APQ/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/IP7/Moum/20](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE PREQUALIFICATION N°119/APQ/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/IP7/MOUM/2020 DU 02 DEC 2020 POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT RELATIF AUX TRAVAUX CONNEXES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE KUMBA – MAMFÉ - LOT N°9 : FORAGE ET AMÉNAGEMENT DE 22 POINTS D'EAU RÉPARTIS EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 27-01-2021

**8**

**Reference** [0003/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/20](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°0003/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020 DU 28 DECEMBRE 2020 CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCUEIL ET DE TRANSIT A MAGA (DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD).

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** 29-12-2020

**9**

**Reference** [N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ANNULLATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**10**

**Reference** [N°03/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°03/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 21 DECEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/20/AONR/CSPH/CIPM DU 03 NOVEMBRE 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE NGUELEMEDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**11**

**Reference** [N° 2108-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 2108-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 17/09/2020

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 2166 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2166 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 0001/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 0001/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 23 DECEMBRE 2020 RELATIF AU COMPLÉMENT DE LA GRILLE D'ÉVALUATION DU DOSSIER RELATIF À L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0009/AONO/CIPM/MINAS 2020 DU 08 DÉCEMBRE 2020, POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL VESTIMENTAIRE ET SANITAIRE AU PROFIT DES PERSONNES AGÉES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 2151 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2151 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°00000014/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°00000014/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) ET LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'HÔTEL DE VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE SOA – EXERCICE 2020 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 2118-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2118-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 13/AOIO/ADC/CIPM/2020 DU 21/07/2020 POUR LA MESURE PHOTOMÉTRIQUE DES FEUX ET PANNEAUX AÉRONAUTIQUES DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA, YAOUNDÉ-NSIMALEN ET GAROUA. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 2069-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2069-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°03/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°03/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 21 DECEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/20/AONR/CSPH/CIPM DU 03 NOVEMBRE 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE NGUELEMEDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 2108-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 2108-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 17/09/2020
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 2166 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 2166 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 2151 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 2151 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 2118-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcq</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 2118-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 13/AOIO/ADC/CIPM/2020 DU 21/07/2020 POUR LA MESURE PHOTOMÉTRIQUE DES FEUX ET PANNEAUX AÉRONAUTIQUES DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA, YAOUNDÉ-NSIMALEN ET GAROUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 2069-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 2069-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 1142- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 1142- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 1137- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 1137- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT CONTIGU AU CENTRE DE FORMATION POUR LE MAGASIN DE STOCKAGE DES CONSOMMABLES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°00000074/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°00000074/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) ET LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'HÔTEL DE VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°1082- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°1082- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 1127-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 1127-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MESURE PHOTOMÉTRIQUE DES FEUX ET PANNEAUX AÉRONAUTIQUES DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA, YAOUNDÉ-NSIMALEN ET GAROUA.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**30**

**Reference** [N° 1124- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 1124- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'INSTALLATION DES GROUPES DE CLIMATISATION DANS LA SALLE LIVRAISON BAGAGES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**31**

**Reference** [N° 1106- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 1106- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DEL'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**32**

**Reference** [N°0019/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°0019/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 23 DECEMBRE 2020PORTANT ANNULATION LA CONSULTATION DIRECTE N° 005/CD/MINAS/2020 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DES ESPACES DE CONFINEMENT DES PERSONNES AGÉES

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**33**

**Reference** [N°0025/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°0025/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 23 DECEMBRE 2020 PORTANT ANNULATION DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 005/CD/MINAS/2020 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DES ESPACES DE CONFINEMENT DES PERSONNES AGÉES.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

# MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00021/AONR/MINT/CIPM/2020 DU 21/12/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MONITEURS EN VUE DE L'APPROPRIATION DES NOUVELLES REFORMES SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2020**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de ses activités de prévention et sécurité routières, le Ministre des Transports, Maitre d'ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour la finalisation du processus d'appropriation des nouvelles réformes sur la sécurisation du circuit d'obtention du permis de conduire à travers une série de séminaires de restitution dudit processus en faveur des différents acteurs de la chaîne (promoteurs et moniteurs des établissements de formation en conduite automobile, ....). Le présent Appel D'offres fait suite à l'Appel à manifestation d'intérêt N°004/AAMI/MINT/SG/ DAG/SDBMM/SMAR/2020.

## 2. Consistance des prestations

La mission consistera en l'organisation de la suite des séminaires régionaux commencés en 2017 de façon expérimentale à l'attention des responsables d'administration concernés, des promoteurs et des moniteurs des centres de formation en conduite automobile, des FMO, et tous autres acteurs de la chaîne susceptibles d'aider à la bonne application de la réforme du permis de conduire.

Ces séminaires porteront sur la formation de ces acteurs aux procédures de la réforme et la mise à disposition du logiciel de lecture du Code QR au personnel ainsi déterminé par le MINT.

A ce titre, il s'agira de :

- la collecte et de l'exploitation de la documentation existante ;
- Contacts et échanges avec les différents acteurs de niveau central : responsables des administrations impliquées, promoteurs d'auto-écoles, forces du maintien de l'ordre organisations et organismes socioprofessionnels du secteur de la formation à la conduite automobile ;
- l'identification et de la classification des auto-écoles suivant le fichier du Ministère des Transports ;
- l'élaboration des programmes de déploiements sur le terrain ;
- la tenue effective des séminaires conformément au programme arrêté.

La tenue de ces séminaires se répartit comme suit :

- CEN : 03 séminaires ;
- LIT : 03 séminaires ;
- OUE : 02 séminaires ;
- NW : 01 séminaire ;
- SW : 01 séminaire ;
- NORD : 01 séminaire ;
- ADA : 01 séminaire ;
- ENO : 01 séminaire ;
- EST : 01 séminaire ;
- SUD: 01 séminaire.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent vingt millions (120 000 000) Francs CFA:

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	

**Noms des candidats  
pré-qualifiés**



Adresses



1.	TFM & PRESPRINT	BP : 13 LIMBE, tel : 33 33 91 90
2.	CRESI SARL	BP : 45440 Yaoundé tel : 677 61 97 54
3.	CENFECSER	BP : 4363AKWA - DLA tel : 677 61 97 54

NB : les candidats de la liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement.

#### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercice : 2020,

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120) Tel (237) 222 23 31 73.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120) dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : 100 000 (**cent mille**) francs CFA payable **au compte du Trésor Public**.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120 , au plus tard le **19/01/2021 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00021/AONR/MINT/CIPM/2020 DU 21/12/2020 POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MONITEURS EN VUE DE L'APPROPRIATION DES NOUVELLES REFORMES SUR LE PERMIS DE CONDUIRE (en procédure d'urgence).**  
**"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".**

#### 9. Delai de Livraison

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent vingt millions (120 000 000) Francs CFA:

#### 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, de **deux millions quatre cent mille (2 400 000)** francs CFA Valable pendant cent vingt jours (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date limite de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **19/01/2021 à 14 heures précises, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

## 13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà de 48 heures ;
- absence de la caution de soumission ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché public ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;

2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	30 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	15points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	35points.
	<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

## 14. Attribution

Le maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante: Note finale= (80xnote technique + 20xnote financière)/ 100.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à compter de la date limite fixée de la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Transports / Direction des Affaires Générales/Service des Marchés du MINT, Porte C120, TEL : 222 22 31 73.

YAOUNDE le 21 Décembre 2020

Le *MINISTRE*

**NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena**

# COMMUNE DE BIYOUHA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CIPM/20 DU 25JUN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE DE BIYOUHAEXERCICE : 2020**

## FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de BIYOUHA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de cinq forages équipés de PMH dans certaines localités de ladite Municipalité.

Les prestations à exécuter regroupées en un lot comme indiquées ci-dessous, sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres.

N° du lot	Localités bénéficiaires
1	BIYOUHA (Song Nkot Nlend), BIYOUHA (quartier Lissouck), SOMAPAN (Ngodi), SONG BAYANG (quartier Pouth), BANGSOMBI (CETIC de Heye).

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes d'implantation ;
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose des pompes ;
- Mise en service des ouvrages.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout du financement est de 49.220.000 Francs CFA TTC.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de foration.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources FEICOM/COMMUNE DE BIYOUHA de l'EXERCICE 2020.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de BIYOUHA BP 65 Eséka, tél. 699.96.14.49/656.137.100/ 674.643.343 dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de BIYOUHA, BP 65 ESEKA Tel : 699.96.14.49/ 656.137.100/ 674.643343 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille francs) CFA payable auprès de la Recette Municipale de BIYOUHA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et cinq (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de Biyouha, au plus tard le 29 janvier 2021 à 13 heures, et devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CIPM/20 DU 25 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE**

**"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

## 9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la construction desdits forages est de trois (03) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 984 400F (Neuf cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent francs) CFA pour chacun des lots valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

*L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission est un critère éliminatoire.*

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

L'ouverture des offres aura lieu le 29 janvier 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Biyouha.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 13. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

### LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- Le chiffre d'affaire (oui/non)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (oui/non)
- Les références de l'entrepreneur (oui/non)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non)
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)
- L'organisation, du planning et de la compréhension du projet (oui/non)
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non)
- Les solutions préconisées pour atténuer les impacts négatifs du projet sur l'environnement (oui/non)
- La présentation de l'offre en trois volumes (oui/non)

Le non respect de deux (02) critères entraîne la disqualification de l'offre.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **COMMUNE DE BIYOUHA**.

YAOUNDE le 26 Décembre 2020

Le MAIRE

**NGUE NGUE PAUL HENRI**

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 28 DECEMBRE 2020 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC). « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET EDC – EXERCICE 2021 & 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de Electricity Development corporation (EDC), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription de polices d'assurance automobile au titre des exercices budgétaires 2021 et 2022.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, consistent en la couverture de la flotte automobile de EDC par des polices d'assurance, au titre des exercices 2021 et 2022.

Les prestations à exécuter sont en un lot unique.

La flotte est composée de 50 véhicules dont les caractéristiques sont précisées dans l'annexe des TDRs.

## 3. Allotissement

Les prestations sont en un (1) lot unique.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et qui ne sont pas sous le coup d'une sanction ou d'une exclusion à la participation aux marchés publics. Les courtiers d'assurances ne sont pas admis dans le cadre du présent appel d'offres.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de EDC, exercices 2021 et 2022, sur les lignes budgétaires N° D030309 ; D030504 ; E00088 ; A44634 ; C000523.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 07h30mn à 15h30mn au Bureau du Courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle, BP : 15111 Yaoundé, Tél : 22231930, 22231089 Fax:22231113, E-mail:[info@edc-cameroon.com](mailto:info@edc-cameroon.com) dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle BP : 15111 Yaoundé, Tél 22 23 19 30, 22 23 10 89. Fax: 22 23 11 13, E-mail: [info@edc-cameroon.com](mailto:info@edc-cameroon.com), dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement dans le compte N°335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels doit être déposée au bureau du courrier de EDC, 4ème étage porte 412, Immeuble hibiscus Yaoundé, Tél : 237 22 23 11 03, fax : +237 22 23 11 13, au plus tard le **20 janvier 2021 à 12 heures**, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 28 DECEMBRE 2020 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC).**

**« EN PROCEDURE D'URGENCE »**

**Financement : budget EDC-EXERCICES 2021 et 2022**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **vingt-quatre (24) mois** répartis comme suit :

- Au titre de l'exercice 2021, une tranche ferme d'une durée d'exécution de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations ;
- Au titre de l'exercice 2022, une tranche conditionnelle d'une durée de douze (12) mois dans les conditions précisées dans le DAO.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce N°10 du DAO, **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres**. Le montant de ladite caution est fixé à **1 000 000 (un million) FCFA**.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres notamment, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **en deux temps**. L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et l'offre technique interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des plis contenant les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **20 janvier 2021 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5<sup>ème</sup> étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Fausses déclarations, production de faux documents ou de documents falsifiés ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence d'attestation CIMA ;
- Absence d'agrément MINFI ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Offre soumise par tout intermédiaire (courtier et agents généraux) ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Offre financière incomplète.

### 2. Critères essentiels



Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants:

<b>Critères</b>	<b>Notation (points)</b>
1. Présentation générale de l'offre	<b>2</b>
1. Références générales du soumissionnaire	<b>6</b>
1. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	<b>12</b>
1. Description détaillée des garanties offertes	<b>15</b>
1. Modalités de mise en jeu des garanties	<b>8</b>
1. Couverture des engagements réglementés	<b>15</b>
1. Couverture de la marge de solvabilité	<b>20</b>
1. Garantie de la qualité des prestations	<b>12</b>
1. Couverture de réassurance dans la branche considérée	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>

#### **14. Attribution**

L'Assureur sera choisi selon la méthode du **mieux disant**.

#### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du courrier de EDC, au 4ème étage de l'immeuble hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, tél 22 23 11 03, fax : 22 23 11 13, mail : [info@edc.cm](mailto:info@edc.cm)

YAOUNDE le 28 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR NSANGO THEODORE**

# COMPLEXE D'ELEVAGE DE PISCICULTURE ET D'AGRICULTURE RACH D'OR

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°02/DCO/CIPM/RACH D'OR FARM COOP CA DU 28/12/2020 POUR FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ENERGIE SOLAIRE ET D'UN SYSTEME DE PRODUCTION DE BIOGAZ DE 10 M3 A RACH D'OR FARM COOP CA**

**FINANCEMENT**  
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Complexe d'élevage, de pisciculture et d'agriculture RACH D'OR « RACH D'OR FARM COOP CA » veut obtenir dans le cadre du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) un financement pour mettre en œuvre son projet de transformation et commercialisation des porcs par la Coopérative à Mangule (PK 36) (Arrondissement de Yabassi).

## 2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de l'implémentation et de la gestion du Projet, de procéder à l'installation du matériel pour production de l'énergie solaire pour fonctionnement du forage, l'éclairage et les équipements électriques et l'installation d'un système de production de biogaz de 10m3 et procéder aux différentes connexions. Les prestations sont à fournir à l'Unité de Production de RACH D'OR FARM COOP CA, dans un délai de 30 jours après signature et notification d'attribution du Marché à l'attributaire.

## 3. Participation et origine

Le **Président du Conseil d'Administration** invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises, à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

## 4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. **Elles doivent être déposées en quatre (04) exemplaires (un original et 3 copies)** et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à RACH D'OR FARM COOP CA, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **27/01/2021 à 11 heures précises** (heure locale), et contenant la mention :

**« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 02/DCO/CIPM/RACH D'OR FARM COOP CA du 28/12/2020 POUR FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ENERGIE SOLAIRE ET D'UN SYSTEME DE PRODUCTION DE BIOGAZ DE 10 m3 A RACH D'OR FARM COOP CA.**

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »**

## 5. Recevabilité des Offres

Les prestataires devront fournir un **dossier administratif** composé des pièces originales ou copies certifiées conformes et datant de moins de 3 mois, par les services émetteurs et composés des éléments suivants en cours de validité : (i) **Registre de Commerce**; (ii) **Attestation de Domiciliation Bancaire**, (iii) **Carte de Contribuable**; (iv) **Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts**; (v) **Plan et attestation de localisation**; (vi) **Attestation de non faillite**, (vii) **Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP)**, la preuve qu'ils ont déjà exécuté les prestations similaires. Les offres non conformes aux prescriptions de la Demande de cotation seront rejetées.

**NB : Toutes ces pièces, devront être certifiées de moins trois (03) Mois, par les services des Impôts.**

## 6. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, Le **27/01/2021 à 12 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.**

## 7. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :  
Siège RACH D'OR FARM COOP CA – République du Cameroun  
Bonamoussadi Douala  
B.P. 2552 Douala ;  
Tél. 699 82 20 08 ;  
Email : [rachdorfarm@yahoo.fr](mailto:rachdorfarm@yahoo.fr);

*DOUALA le 28 Décembre 2020*

*Le PRÉSIDENT*

**EKA CHRISTIANE CARINE WILLIE**

# COMPLEXE D'ELEVAGE DE PISCICULTURE ET D'AGRICULTURE RACH D'OR

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 03/DCO/CIPM/RACH D'OR  
FARM COOP CA DU 29/12/2020 POUR FOURNITURE ET LIVRAISON DU MATERIEL DE BOUCHERIE ET DE  
CHARCUTERIE A RACH D'OR FARM COOP CA**

**FINANCEMENT**  
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Complexe d'élevage, de pisciculture et d'agriculture RACH D'OR « RACH D'OR FARM COOP CA » veut obtenir dans le cadre du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) un financement pour mettre en œuvre son projet de transformation et commercialisation des porcs par la Coopérative à Mangule (PK 36) (Arrondissement de Yabassi).

## 2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de l'implémentation et de la gestion du Projet, de procéder à la **fourniture et livraison d'un mélangeur de 35 litres, un trancheur à jambon professionnelle et une scie à os électrique en acier inoxydable**. Les prestations sont à fournir à l'Unité de Production de RACH D'OR FARM COOP CA, dans un délai de 30 jours après signature et notification d'attribution du Marché à l'attributaire.

## 3. Participation et origine

**Le Président du Conseil d'Administration** invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises, à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

## 4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. **Elles doivent être déposées en quatre (04) exemplaires (un original et 3 copies)** et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à RACH D'OR FARM COOP CA, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **28/01/2021 à 11 heures précises** (heure locale), et contenant la mention :

**« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 03/DCO/CIPM/RACH D'OR FARM COOP CA du 29/12/2020 POUR  
FOURNITURE ET LIVRAISON DU MATERIEL DE BOUCHERIE ET DE CHARCUTERIE A RACH D'OR FARM  
COOP CA.**

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »**

## 5. Recevabilité des Offres

Les prestataires devront fournir un **dossier administratif** composé des pièces originales ou copies certifiées conformes et datant de moins de 3 mois, par les services émetteurs et composés des éléments suivants en cours de validité : **(i) Registre de Commerce; (ii) Attestation de Domiciliation Bancaire, (iii) Carte de Contribuable; (iv) Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts; (v) Plan et attestation de localisation; (vi) Attestation de non faillite, vii) Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP)**, la preuve qu'ils ont déjà exécuté les prestations similaires. Les offres non conformes aux prescriptions de la Demande de cotation seront rejetées.

**NB : Toutes ces pièces, devront être certifiées de moins trois (03) Mois, par les services des Impôts.**

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Siège RACH D'OR FARM COOP CA – République du Cameroun

Bonamoussadi Douala

B.P. 2552 Douala ;

Tél. 699 82 20 08 ;

Email : [rachdorfarm@yahoo.fr](mailto:rachdorfarm@yahoo.fr);

## 6. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, Le **28/01/2021 à 12 heures** précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.

*DOUALA le 29 Décembre 2020*

*Le PRÉSIDENT*

**EKA CHRISTIANE CARINE WILLIE**

# COMPLEXE D'ELEVAGE DE PISCICULTURE ET D'AGRICULTURE RACH D'OR

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 04/DCO/CIPM/RACH D'OR  
FARM COOP CA DU 29/12/2020 POUR FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE CAMIONNETTE  
FRIGORIFIQUE A RACH D'OR FARM COOP CA**

**FINANCEMENT**  
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Complexe d'élevage, de pisciculture et d'agriculture RACH D'OR « RACH D'OR FARM COOP CA » veut obtenir dans le cadre du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) un financement pour mettre en œuvre son projet de transformation et commercialisation des porcs par la Coopérative à Mangule (PK 36) (Arrondissement de Yabassi).

## 2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de l'implémentation et de la gestion du Projet, de procéder à la **fourniture et livraison d'une camionnette frigorifique**. Les prestations sont à fournir à l'Unité de Production de RACH D'OR FARM COOP CA, dans un délai de 30 jours après signature et notification d'attribution du Marché à l'attributaire.

## 3. Participation et origine

**Le Président du Conseil d'Administration** invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises, à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

## 4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. **Elles doivent être déposées en quatre (04) exemplaires (un original et 3 copies)** et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à RACH D'OR FARM COOP CA, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **28/01/2021 à 11 heures précises** (heure locale), et contenant la mention :

**« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 04/DCO/CIPM/RACH D'OR FARM COOP CA du 29/12/2020 POUR  
FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE CAMIONNETTE FRIGORIFIQUE A RACH D'OR FARM COOP CA.**

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »**

## 5. Recevabilité des Offres

Les prestataires devront fournir un **dossier administratif** composé des pièces originales ou copies certifiées conformes et datant de moins de 3 mois, par les services émetteurs et composés des éléments suivants en cours de validité : **(i) Registre de Commerce; (ii) Attestation de Domiciliation Bancaire, (iii) Carte de Contribuable; (iv) Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts; (v) Plan et attestation de localisation; (vi) Attestation de non faillite, vii) Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP)**, la preuve qu'ils ont déjà exécuté les prestations similaires. Les offres non conformes aux prescriptions de la Demande de cotation seront rejetées.

**NB : Toutes ces pièces, devront être certifiées de moins trois (03) Mois, par les services des Impôts.**

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Siège RACH D'OR FARM COOP CA – République du Cameroun

Bonamoussadi Douala

B.P. 2552 Douala ;

Tél. 699 82 20 08 ;

Email : [rachdorfarm@yahoo.fr](mailto:rachdorfarm@yahoo.fr);

## 6. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, Le 28/01/2021 à 12 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative**

*DOUALA le 29 Décembre 2020*

*Le PRÉSIDENT*

**EKA CHRISTIANE CARINE WILLIE**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE PREQUALIFICATION N°119/APQ/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/IP7/MOUM/2020 DU 02 DEC 2020 POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT RELATIF AUX TRAVAUX CONNEXES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE KUMBA – MAMFÉ - LOT N°9 : FORAGE ET AMÉNAGEMENT DE 22 POINTS D'EAU RÉPARTIS EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a signé avec la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), un prêt d'environ 78,88 millions d'UC, en diverses monnaies 31,62 millions d'UC, afin de couvrir une partie du coût du projet d'aménagement de la route Kumba – Mamfé, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer les paiements attendus au titre de l'exécution des travaux connexes aux travaux d'aménagement de la Route Kumba-Mamfé située dans la Région du Sud-Ouest.

## 2. Consistance des prestations

Le Ministre des Travaux Publics invite par le présent Avis de préqualification, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour l'exécution des travaux de forage et d'aménagement de 22 points d'eau repartis en trois (03) lots dans le cadre des travaux connexes aux travaux d'aménagement de la route KUMBA-MAMFÉ. L'Appel d'Offres National Restreint se déroulera conformément aux règles et procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque. Les travaux sont groupés en trois lots distincts avec les délais d'exécution de réalisation contenus dans le tableau ci-dessous, y compris les saisons pluvieuses

N°du lot	Localités	Site bénéficiaire	Nombre de forages	Quantité totale	Durée
1. (MÉME)	Kokaka	École à réhabiliter	01	09	Six (06) mois
	Ndoi Bakundu	École à réhabiliter	01		
	Kombone Bafaw	École à réhabiliter	01		
	Ikiliwindi	Hangar de marché	01		
	Wone,	Hangar de marché	01		
	Wémé	Hangar de marché	01		
	Konye	CPFF	01		
	Konye	Centre de Promotion des Jeunes	01		
	Konye	Poste de Contrôle Forestier	01		

N°du lot	Localités	Site bénéficiaire	Nombre de forages	Quantité totale	Durée
2. (KUPE MUANE GUBA)	Nguti II	École à réhabiliter	01	06	Quatre (4) mois
	GBS de Nguti	École à réhabiliter	01		
	Nguti	Centre de Promotion des Jeunes	01		
	Nguti	Centre de Promotion de la Femme et de la Famille(CPFF)	01		
	Eyang Atemako	École à réhabiliter	01		
	Manyemen	Hangar de marché	01		
3. (MANYU)	Ashum	Hangar de marché	01	07	Quatre (4) mois
	Mfaichang	Hangar de marché	01		
	Tinto	CPFF	01		
	Mbinjong	CPFF	01		
	Mbinjong	Centre de Promotion des Jeunes	01		
	Bachuo Ntai	CPFF	01		
	Bakébé	Centre de promotion des jeunes	01		
Quantité Totale de Forages			22		

### 3. Remises des offres

Chaque dossier de préqualification rédigé en langue française, en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels, devra être déposée sous plis fermés contre récépissé, au Ministère des Travaux Publics, Direction Générale des Travaux d'Infrastructures, Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint, située au deuxième étage (porte 204) de l'immeuble R+2, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, sis à l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. Tél : 237 222 22 92 34 – 666 003 934, au plus tard **le 27 Janvier 2021 à 15 heures** trente minutes heure locale et devra porter la mention indiquée ci-dessous. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les dossiers de préqualification porteront expressément la mention :

« DOSSIER DE PREQUALIFICATION N°119 /APQ/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/IP7/Moum /2020 DU 02 DEC 2020, POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT RELATIF AUX TRAVAUX CONNEXES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE KUMBA – MAMFÉ - LOT N°9 : FORAGE ET AMÉNAGEMENT DE 22 POINTS D'EAU RÉPARTIS EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS. LOTS N°\_\_\_\_\_ . »  
 « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

### 4. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter le dossier de préqualification de 09 heures à 15 heures, heure locale, tous les jours ouvrables dans le service ci – après du Ministère des Travaux Publics :

Direction Générale des Travaux d'Infrastructures - Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint située au deuxième étage (porte 204) de l'immeuble R+2, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, sis à l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. Tél : 237 222 22 92 34 – 666 003 934 - E – mail : csepr\_badbm@yahoo.fr.

YAOUNDE le 2 Décembre 2020

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0003/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020  
DU 28 DECEMBRE 2020 CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE  
POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCUEIL ET DE TRANSIT A MAGA (DEPARTEMENT DU MAYO  
DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans l'optique de disposer de l'ensemble des informations nécessaires à la construction du Centre d'Accueil et de Transit à Maga (département du Mayo - Danay, région de l'Extrême-Nord), le Ministre des Affaires Sociales lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI).

Le but du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est de constituer une liste restreinte des consultants ou cabinets de consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines de la protection et de la promotion des droits des enfants ; des travaux de mise en place de structure de prise en charge des enfants ou personnes en situation difficile ; du Génie Civil et/ou architecture et devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation des études de faisabilité pour la construction du Centre d'Accueil et de Transit à Maga (département du Mayo Danay, région de l'Extrême-Nord).

## 3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines de la protection et de la promotion des droits des enfants ; des travaux de mise en place de structure de prise en charge des enfants ou personnes en situation difficile ; du Génie Civil et/ou architecture régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné. A cet effet, les consultants ou cabinets de consultants intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

## 4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du MINAS pour l'exercice 2021.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics sis au 2ème étage, porte 24, de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Affaires Sociales au plus tard **le 15 JANVIER 2021 à 13 heures, heure locale**. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

*« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0003/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2020  
DU 28 DECEMBRE 2020 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE  
CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DES  
CENTRES D'ACCUEIL ET DE TRANSIT A MAGA (DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE  
L'EXTREME-NORD)».*

*« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 6. Composition du dossier



Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A.1	Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du consultant ou du cabinet de consultants.
A.2	L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance
A.3	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A.4	La photocopie de la carte de contribuable
A.5	L'attestation de non redevance
A.6	La photocopie du registre de commerce
A.7	La photocopie de l'attestation de localisation et du plan de localisation
A.8	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B.1	<p>Références du consultant ou du cabinet de consultants: le candidat présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis au cours des quinze (15) dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le nom du Maître d'Ouvrage ;</li><li>- les copies de l'extrait des contrats signés (première et dernière pages) ;</li><li>- le lieu d'exécution du projet ;</li><li>- la copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de mainlevée de la caution de bonne fin.</li></ul>
B.2	<p>Une note méthodologique : cette note méthodologique, qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation desdites prestations ;</p> <p>La compréhension de la mission</p> <p>Plan d'étude : le plan de l'étude présente globalement les étapes de la démarche à suivre ;</p> <p>Chronogramme d'exécution de l'étude : le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.</p>

B.3	PERSONNEL
	<p>Les consultants ou cabinets de consultants doivent disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée de la mission. L'équipe sera constituée d'un personnel-clé spécialisé comme suit :</p> <p style="text-align: center;">Pour le Chef d'équipe:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Un architecte inscrit dans l'ordre des architectes et justifiant de l'expérience en matière de construction des édifices</li> </ul> <p style="text-align: center;">Pour l'équipe de consultation, disposer d'au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Un expert en planification du développement/politique de l'habitat et de la réalisation de trois études similaires au moins</li> <li>● Un diplômé en sciences sociales ou en politiques publiques ou en urbanisme apparentée ayant mené des recherches ou effectué des études de terrain de bonne maîtrise du français et de l'anglais (écrite et parlée) et d'analyse et de disponibilité, ayant une connaissance approfondie de la promotion des droits de l'habitant</li> <li>● Un ingénieur de Génie Civil inscrit dans l'ordre des ingénieurs professionnels</li> <li>● Un expert en matière de promotion et de protection de l'environnement d'expérience</li> </ul> <p>Le consultant ou cabinet de consultants devra fournir la liste du personnel-clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées, accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Des Curricula Vitae de son personnel, datés et signés</li> </ul> <p style="text-align: center;">de chaque expert ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● De la copie du diplôme certifiée conforme</li> <li>● De la photocopie du diplôme le cas échéant</li> <li>● De la définition des affectations</li> </ul>

### 7. Critères d'évaluation

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;

Fausse déclaration ou document falsifié ;

Note Technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100)

Critères de Notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

i. Présentation de l'offre : 03 points

ii. Références du consultant ou du cabinet de consultants pour les études similaires (premières et dernières pages assorties des procès-verbaux de réception): 20 points

iii. Personnel (Qualifications et expériences) : 55 points

iv. Plan de travail et méthodologie: 12 points

v. Moyens matériels et logistiques : 10 points.

N°	Critères d'évaluation de base	Répartition	Notation	
			Points	Total

1	Présentation des dossiers de consultation	Sommaire général	0,5	3	3
		Sommaire de chaque partie	0,5		
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	0,5		
		Lisibilité	0,5		
		Intercalaire de couleur	0,5		
		Reliure	0,5		
2	Références du consultant ou du cabinet de consultants pour les études similaires	Nombre de missions réalisées	0	0	8
			1 à 3	2	
			4 à 6	4	
			7 à 9	8	
	Nombre de missions réalisées en lien avec la protection/prise en charge de l'enfant		0	0	12
			1 à 3	3	
			4 à 6	6	
			7 à 9	9	
			10 à 12	12	

3	Personnel (Qualifications et expériences)	Expérience du chef d'équipe (nombre de prestations réalisées dans le domaine de la construction des édifices publics)	0	0	15
			1 à 3 ans	3,75	
			4 à 6 ans	7,5	
			7 à 9 ans	11,25	
			? 10 ans	15	
		Expérience de l'expert en planification du développement/politiques publiques	0	0	10
			1 à 3 ans	2	
			4 à 6 ans	4	
			7 à 9 ans	6	
			? 10 ans	10	
		Expérience du diplômé en sciences sociales ou en politiques publiques.	0	0	10
			1 à 3 ans	2	
			4 à 6 ans	4	
			7 à 9 ans	6	
			? 10 ans	10	
		Expérience de l'ingénieur de Génie Civil inscrit dans l'ordre des ingénieurs	0	0	5
			1 à 3 ans	2,5	
			4 à 5 ans	5	
		Expérience de l'expert en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant (nombre de prestations réalisées) photocopie 1ère et dernière page du contrat de prestation	0	0	15
			1 à 3 ans	3,75	
4 à 6 ans	7,5				
7 à 9 ans	11,25				
? 10 ans	15				
4	Plan de travail et méthodologie	Une note méthodologique	4		12
		Compréhension de la mission	4		
		Plan d'étude	2		
		Chronogramme d'exécution de l'étude	2		



5	Moyens matériels et logistiques	Ordinateur	2	10
		Imprimante, scanner	2	
		Logiciels	2	
		Véhicule	2	
		Matériel de communication	2	
Total				100

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

- La non production de l'une des informations entraînera la note zéro (0)
- Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

## **8. Evaluation et publication des resultats**

Seuls les consultants ou cabinets de consultants dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de soixante-dix (70) points sur cent (100) au moins seront pré qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 28 Décembre 2020

Le *MINISTRE*

**NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N° 1106-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 07 décembre 2020**, La Décision d'attribution N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 03 décembre 2020 relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport International de Douala est annulée.

YAOUNDE le 7 Décembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**COMMUNIQUE N°03/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 21 DECEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/20/AONR/CSPH/CIPM DU 03 NOVEMBRE 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE NGUELEMEDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Restreint dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

REFERENCE ET OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC EN FCFA
Appel d'Offres National Restreint n°03/20/AONR/CSPH/CIPM 03 novembre 2020 relatif à la réalisation des travaux de construction d'une Station-Service Pilote dans la localité de Nguélemedouka, Département du Haut Nyong, Région de l'Est.	ETS MBAKAM  BP : 8 228 Yaoundé	06 mois	381.578.788

L'intéressé est par conséquent invité, à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant /-

YAOUNDE le 21 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OKIE JOHNSON NDOH**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2108-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 17/09/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N° 1124-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 15 décembre 2020**, le marché relatif à l'installation des groupes de climatisation dans la salle livraison bagages de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **RG & CO, BP : 3683 Douala, Tél : (237) 233 436 955, Fax : (237) 233 421 603**, pour un montant toutes taxes comprises de **quatre-vingt-douze millions cinq cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt-neuf (92 552 289) F CFA F CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2166 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N° 1142-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 22 décembre 2020**, la lettre-commande relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **RG & CO, BP : 3683 Douala, Tél : (237) 233 436 955, Fax : (237) 233 421 603**, pour un montant toutes taxes comprises **de quarante-neuf millions quatre cent soixante-quatre mille huit cent quatre-vingt-huit (49 464 888) F CFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois.**

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**ADDITIF N° 0001/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 23 DECEMBRE 2020 RELATIF AU COMPLÉMENT DE LA GRILLE D'ÉVALUATION DU DOSSIER RELATIF À L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0009/AONO/CIPM/MINAS 2020 DU 08 DÉCEMBRE 2020, POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL VESTIMENTAIRE ET SANITAIRE AU PROFIT DES PERSONNES AGÉES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres susmentionné, que la grille d'évaluation complétée du lot 2 (fourniture de matériel sanitaire au profit des Personnes Agées) se présente comme suit :

N°	PRODUIT A FOURNIR	Cotation	
		oui	non
01	Thermomètre Digital temps o frontal infra rouge (existe-t-il un prospectus indicatif ?)		
02	Désinfectant liquide 1000 ml (existe-t-il un prospectus indicatif ?)		
03	Masque de protection lavable avec inscription « MINAS » sur les deux (02) faces (existe-t-il un prospectus le mettant en exergue ?)		
04	Gel hydro alcoolique en bouteille de 1000 ml (existe-t-il un prospectus le mettant en exergue ?)		
05	Savon en morceau 180 grammes (existe-t-il un prospectus indicatif et d'une marque agréée dans le marché camerounais ?)		
06	Eau de javel en litre (existe-t-il un prospectus indicatif et d'une marque agréée dans le marché camerounais ?)		
07	Papier Hygiénique en rouleau (existe-t-il un prospectus indicatif et d'une marque agréée dans le marché camerounais ?)		
08	Seau à robinet en plastique et avec couvercle de contenance 20L avec inscription « MINAS » à la partie supérieure et indication de lavage des mains à proximité du robinet (existe-t-il un prospectus qui mette lesdites caractéristiques en exergue ?)		

Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le MINISTRE

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2151 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N° 1137-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 21 décembre 2020**, la lettre-commande relative aux travaux de rénovation du bâtiment contigu au centre de formation pour le magasin de stockage des consommables de l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **H DULCIE**, **BP : 1108 Yaoundé**, **Tél : 699 61 32 70**, pour un montant toutes taxes comprises **de trente-quatre millions sept cent cinquante-deux mille cinq cent trois (34 752 503) F CFA F CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 21 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## COMMUNE DE SOA

**COMMUNIQUE N°0000014/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) ET LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'HÔTEL DE VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE SOA – EXERCICE 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° \_\_\_\_\_ /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 du \_\_\_\_\_, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ DE LIVRAISON
Lot unique	<b>ETS CAMEROUN BUSINESS SERVICES</b>  BP : 2180 - Yaoundé  Tél. :676 55 53 83	<b>175 738 725</b>	<b>04 mois</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF
<b>MANILEC SARL</b>  BP : 1252 – Yaoundé	Eliminé pour offre financière plus disante
<b>ETS BOZARD</b>  BP : 35013 – Yaoundé	Eliminé pour offre financière plus disante
<b>GRES CERAM INTERNATIONAL</b>  BP : 12667– Yaoundé	Eliminé pour offre financière plus disante

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.



## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2118-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 13/AOIO/ADC/CIPM/2020 DU 21/07/2020 POUR LA MESURE PHOTOMÉTRIQUE DES FEUX ET PANNEAUX AÉRONAUTIQUES DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA, YAOUNDÉ-NSIMALEN ET GAROUA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1127-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg** du 16 décembre 2020, le marché relatif à la mesure photométrique des feux et panneaux aéronautiques des aéroports internationaux de Douala, Yaoundé-Nsimalen et Garoua, a été attribué au groupement **AMH CONSULTING GROUP SARL/ARGOS INGENIERIA SRL**, BP : 3615 Douala, Tél : 233 43 76 05, pour un montant de **cent huit millions sept cent cinquante-six mille (108 756 000) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **trente-six (36) mois**.

YAOUNDE le 16 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2069-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 03 décembre 2020**, la lettre-commande relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **RG & CO, BP : 3683 Douala, Tél : (237) 233 436 955, Fax : (237) 233 421 603**, pour un montant toutes taxes comprises **de quarante-neuf millions quatre cent soixante-quatre mille huit cent quatre-vingt-huit (49 464 888) F CFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N° 1106-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 07 décembre 2020**, La Décision d'attribution N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 03 décembre 2020 relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport International de Douala est annulée.

YAOUNDE le 7 Décembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**COMMUNIQUE N°03/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 21 DECEMBRE 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/20/AONR/CSPH/CIPM DU 03 NOVEMBRE 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE NGUELEMEDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Restreint dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

REFERENCE ET OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC EN FCFA
Appel d'Offres National Restreint n°03/20/AONR/CSPH/CIPM 03 novembre 2020 relatif à la réalisation des travaux de construction d'une Station-Service Pilote dans la localité de Nguélemedouka, Département du Haut Nyong, Région de l'Est.	ETS MBAKAM  BP : 8 228 Yaoundé	         06 mois	         381.578.788

L'intéressé est par conséquent invité, à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant /-

YAOUNDE le 21 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OKIE JOHNSON NDOH**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2108-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 17/09/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N° 1124-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 15 décembre 2020**, le marché relatif à l'installation des groupes de climatisation dans la salle livraison bagages de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **RG & CO, BP : 3683 Douala, Tél : (237) 233 436 955, Fax : (237) 233 421 603**, pour un montant toutes taxes comprises **de quatre-vingt-douze millions cinq cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt-neuf (92 552 289) F CFA F CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2166 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N° 1142-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 22 décembre 2020**, la lettre-commande relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **RG & CO, BP : 3683 Douala, Tél : (237) 233 436 955, Fax : (237) 233 421 603**, pour un montant toutes taxes comprises **de quarante-neuf millions quatre cent soixante-quatre mille huit cent quatre-vingt-huit (49 464 888) F CFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois.**

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Décembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2151 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N° 1137-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 21 décembre 2020**, la lettre-commande relative aux travaux de rénovation du bâtiment contigu au centre de formation pour le magasin de stockage des consommables de l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **H DULCIE**, **BP : 1108 Yaoundé**, **Tél : 699 61 32 70**, pour un montant toutes taxes comprises **de trente-quatre millions sept cent cinquante-deux mille cinq cent trois (34 752 503) F CFA F CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 21 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2118-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 13/AOIO/ADC/CIPM/2020 DU 21/07/2020 POUR LA MESURE PHOTOMÉTRIQUE DES FEUX ET PANNEAUX AÉRONAUTIQUES DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA, YAOUNDÉ-NSIMALEN ET GAROUA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1127-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg** du 16 décembre 2020, le marché relatif à la mesure photométrique des feux et panneaux aéronautiques des aéroports internationaux de Douala, Yaoundé-Nsimalen et Garoua, a été attribué au groupement **AMH CONSULTING GROUP SARL/ARGOS INGENIERIA SRL**, BP : 3615 Douala, Tél : 233 43 76 05, pour un montant de **cent huit millions sept cent cinquante-six mille (108 756 000) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **trente-six (36) mois**.

YAOUNDE le 16 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2069-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision **N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 03 décembre 2020**, la lettre-commande relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société **RG & CO, BP : 3683 Douala, Tél : (237) 233 436 955, Fax : (237) 233 421 603**, pour un montant toutes taxes comprises **de quarante-neuf millions quatre cent soixante-quatre mille huit cent quatre-vingt-huit (49 464 888) F CFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois.**

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 1142- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 du 28/10/2020 ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance n° 0132-20/ADC/CIPM/se du 16 décembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

## DECIDE :

**ARTICLE 1-** La lettre-commande relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport

International de Douala est attribuée à la société **RG & CO**, BP :3683 Douala, Tél : (237) 233 436 955, Fax : (237) 233 421 603, pour un montant **toutes taxes comprises de quarante-neuf millions quatre cent soixante-quatre mille huit cent quatre-vingt-huit (49 464 888) F CFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

**ARTICLE 2 -** Le Directeur Général de la société **RG & CO** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3 -** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.



## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 1137- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT CONTIGU AU CENTRE DE FORMATION POUR LE MAGASIN DE STOCKAGE DES CONSOMMABLES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° **22/AONO/ADC/CIPM/2020 du 28/10/2020** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance n° 0131-20/ADC/CIPM/se du 14 décembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

## DECIDE :

**ARTICLE 1-** La lettre-commande relative aux travaux de rénovation du bâtiment contigu au centre de formation pour le magasin de stockage des consommables de l'Aéroport International de Douala est attribuée à la société **H. DULCIE**, BP :1108 Yaoundé, Tél : 699 61 32 70, pour un montant **toutes taxes comprises de trente-quatre millions sept cent cinquante-deux mille cinq cent trois (34 752 503) F CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

**ARTICLE 2 -** Le Gérant de la société **H DULCIE** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3 -** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 21 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## COMMUNE DE SOA

**DECISION MUNICIPALE N°00000074/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) ET LA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'HÔTEL DE VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,**

**MAITRE D'OUVRAGE**

VU la constitution ;

VU la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n° 000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

VU la décision n°00000025/2020/DM/C/SOA/SEF/BMP du 29 Mai 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 02 Novembre 2020 en procédure d'urgence pour l'aménagement des voiries et réseaux divers (VRD) et la construction de la clôture de l'hôtel de ville de Soa, dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 21 Décembre 2020 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 du 02 Novembre 2020 en procédure d'urgence pour l'aménagement des voiries et réseaux divers (VRD) et la construction de la clôture de l'hôtel de ville de Soa, dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

**Décide :**

**Article** 1<sup>er</sup> : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire du présent marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

<b>N° LOT</b>	<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA)</b>	<b>DELAI DE LIVRAISON</b>
<b>Lot unique</b>	<b>ETS CAMEROUN BUSINESS SERVICES</b>  BP : 2180 - Yaoundé  Tél. :676 55 53 83	<b>175 738 725</b>	<b>04 mois</b>

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 28 Décembre 2020

Le MAIRE

**ESSAMA EMBOLO**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°1082- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 du 28/10/2020 ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance n° 0119-20/ADC/CIPM/se du 24 novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

## DECIDE :

**ARTICLE 1-** La lettre-commande relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport

International de Douala est attribuée à la société **RG & CO**, BP :3683 Douala, Tél : (237) 233 436 955, Fax : (237) 233 421 603, pour un montant **toutes taxes comprises de quarante-neuf millions quatre cent soixante-quatre mille huit cent quatre-vingt-huit (49 464 888) F CFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

**ARTICLE 2 -** Le Directeur Général de la société **RG & CO** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3 -** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.



## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 1127-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MESURE PHOTOMÉTRIQUE DES FEUX ET PANNEAUX AÉRONAUTIQUES DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA, YAOUNDÉ-NSIMALEN ET GAROUA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 13/AOIO/ADC/CIPM/2020 du 21/07/2020** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;

Vu La proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 0116-20/ADC/CIPM/se du 24 novembre 2020 ;

Considérant la lettre N° 085/MINFI/DGI/CRIL/CDI/DLA I du 9 décembre 2020 de la Direction Générale des Impôts signalant au mandataire du groupement **AMH CONSULTING GROUP SARL/ARGOS INGENERIA SRL** qu'une suite favorable sera accordée à leur demande de basculement au régime du réel.

## DECIDE :

**ARTICLE 1** - Le marché relatif à la mesure photométrique des feux et panneaux aéronautiques des aéroports internationaux de Douala, Yaoundé-Nsimalen et Garoua, est attribué au groupement **AMH CONSULTING GROUP SARL/ARGOS INGENERIA SRL**, BP : 3615 Douala, Tél : 233 43 76 05, pour un montant de **cent huit millions sept cent cinquante-six mille (108 756 000)F CFA TTC** et un délai d'exécution de **trente-six (36) mois**.

**ARTICLE 2** - Le Mandataire dudit groupement est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.



# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 1124- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'INSTALLATION DES GROUPES DE CLIMATISATION DANS LA SALLE LIVRAISON BAGAGES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

**Vu** Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

**Vu** La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

**Vu** La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

**Vu** La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

**Vu** Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

**Vu** La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

**Vu** La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 18/AONO/ADC/CIPM/2020 du

**17/09/2020 ;**

**Vu** Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

**Vu** La correspondance n° 0115-20/ADC/CIPM/se du 18 novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

**Vu** La lettre N° 2033-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 30 novembre 2020 invitant le

Directeur Général de la société RG & CO à consentir un rabais ;

Considérant la lettre N° 031/RG&CO/DG du 11 décembre 2020 du Directeur Général de la société RG & CO accordant un rabais de 2% du montant hors taxes;

**DECIDE :**

**ARTICLE 1-** Le marché relatif à l'installation des groupes de climatisation dans la salle

**ARTICLE 2 -** Le Directeur Général de la société **RG & CO** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement dudit marché.

**ARTICLE 3 -** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 1106- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DEL' AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89<sup>ème</sup> Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 du 28/10/2020 ;

Considérant la correspondance n° 0119-20/ADC/CIPM/se du 24 novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

## DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** La Décision d'attribution N°1082- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 03 décembre 2020 relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport International de Doualaest annulée.

**ARTICLE 2** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



# MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**DECISION N°0019/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 23 DECEMBRE 2020 PORTANT ANNULATION LA CONSULTATION DIRECTE N° 005/CD/MINAS/2020 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DES ESPACES DE CONFINEMENT DES PERSONNES AGÉES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Affaires Sociales, Maitre d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Décision N° 00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0009/D/MINAS/SG/DAG du 12 juillet 2019 constatant, la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la lettre N°004513/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/KNM du 25 septembre 2020 relative à l'autorisation de gré à gré ;

Vu la Consultation Directe N°005/CD/MINAS/2020 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu la Décision N°0017/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP du 12 octobre 2020 portant attribution de la Lettre-Commande subséquente à la Consultation Directe N°005/CD/MINAS/2020 ;

Vu le Communiqué N°0023/C/MINAS/SDBMM/SMP du 16 octobre 2020 portant publication des résultats de la Consultation Directe N°005/CD/MINAS/2020 ;

Vu la lettre N° 00135/L/PR/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP du 29 octobre 2020 ;

Vu le bordereau de rejet daté du 25 novembre 2020 du Chef Cellule des Services des Affaires Sociales et de la Santé du Fonds COVID-19 et des observations subséquentes;

**DECIDE,**

**Article 1er :** Est annulée, la Consultation Directe N° 005/CD/MINAS/2020 relative au projet susvisé.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le **MINISTRE**

**NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE**

## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**COMMUNIQUE N°0025/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 23 DECEMBRE 2020 PORTANT ANNULATION DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 005/CD/MINAS/2020 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DES ESPACES DE CONFINEMENT DES PERSONNES AGÉES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES COMMUNIQUE :**

Par Décision N°0019/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP du 23 DECEMBRE 2020

la Consultation susmentionnée est annulée conformément aux dispositions de l'article 102(1) du Code des Marchés Publics.

Par conséquent, les entreprises EASY OFFICES SARL, ETS ADI SYSTEM, ETS NGUINI WIN sont invitées à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, faute de quoi elles seront simplement détruites.

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le *MINISTRE*

**NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm  
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm